



Montreuil, le 18 février 2014

## **Syndicalistes, pas Criminels !!!**

---

**La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - CGT s'indigne de l'acharnement de la Justice et de la Police contre l'activité syndicale. Elle s'alarme du recul des libertés fondamentales du droit au fait syndical.**

Partout en France, les cas d'assimilation du syndicalisme à de la délinquance se font jour. N'y aurait-il que le Patronat qui ne puisse défendre ses idées ? Les Organisations Syndicales ne doivent-elles seulement que se cantonner à être des partenaires sociaux d'accompagnement sans pouvoir dire haut et fort leurs revendications ?

Deux Constructeurs connaissent, actuellement, ce harcèlement. **Yves GAUBY**, de Perpignan a été verbalisé d'une amende de 135 € pour une distribution de tracts sur la voie publique et **Dominique MUTEL**, du Havre, qui est convoqué en Correctionnelle, le 21 février, avec trois autres syndicalistes, à la suite d'une plainte déposée par l'antenne Havraise de Parti Socialiste qui a peu apprécié de voir sa façade redécorée à l'occasion de la manifestation du 10 septembre 2013 contre la réforme des retraites.

**La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - CGT** réaffirme sa légitimité à revendiquer et à pouvoir exercer son droit à l'activité syndicale. Elle exige que cesse l'acharnement qui est pratiqué contre nos camarades par les pouvoirs publics.

**S'attaquer à un militant de la CGT, c'est s'attaquer à toute la CGT !**

**La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - CGT** sera très vigilante et ferme contre tous les cas de harcèlement, de réductions des libertés fondamentales d'information et d'expression en dehors et dans l'entreprise.

**La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - CGT** appelle l'ensemble des salariés, des syndiqués et des militants à être porteur de Fraternité et de Solidarité vers tous les camarades concernés.

---

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 55 82 85 02 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris  
Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr - Site internet : www.construction.cgt.fr